



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 98697

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les cas de radicalisation religieuse de mineurs détectés au sein des établissements scolaires. La ministre a récemment annoncé que plus de 600 cas de radicalisation avaient été signalés par les enseignants entre la rentrée 2015 et le début de l'année 2016. Il s'agit effectivement d'un phénomène préoccupant qui doit mobiliser l'ensemble des ressources, non seulement pour améliorer la prévention mais aussi pour développer des réponses adaptées. Aussi, elle souhaiterait qu'elle puisse lui préciser les suites apportées à ces signalements ainsi que les premiers retours d'expérience sur les dispositifs mis en place pour la prise en charge et l'accompagnement des élèves concernés.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98697

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 septembre 2016](#), page 7871

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)